

Comptes annuels

Période du 01/08/2023 au 31/07/2024

SAS AJC INTERNATIONAL

138 Rue Léon Faucher

51100 REIMS

Tél. 03 26 03 01 50

Fax. 03 26 03 43 13

APE : 4634Z -

Siret : 30410319500034

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME



**forvis
mazars**

FORVIS MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 Rue René Cassin

51430 Bezannes

Tél : 03.26.79.75.00

Fax : 03.26.79.74.74

Courriel : reims@forvismazars.com

Web : www.mazars.fr

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	13
Notes sur le compte de résultat	24
Autres informations	26

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	616 371		616 371	616 371
Constructions	7 117 830	3 682 091	3 435 739	3 471 453
Installations techniques, matériel et outillage industriels	876 846	718 595	158 251	179 974
Autres immobilisations corporelles	126 003	73 105	52 898	59 231
Immobilisations corporelles en cours	776 523		776 523	18 535
Avances et acomptes	35 958		35 958	109 464
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 500		8 500	11 112
Créances rattachées aux participations	405 682		405 682	310 697
Autres titres immobilisés	12 386		12 386	12 041
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 976 098	4 473 790	5 502 307	4 788 878
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	94 301		94 301	43 385
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	13 899 014		13 899 014	15 082 873
Avances et acomptes versés sur commandes	6 700		6 700	5 600
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 458 864	1 808	1 457 056	865 906
Autres créances	18 269 720		18 269 720	15 531 439
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 642		22 642	700 836
Charges constatées d'avance (3)	117 929		117 929	95 616
TOTAL ACTIF CIRCULANT	33 869 170	1 808	33 867 362	32 325 656
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	43 845 267	4 475 598	39 369 669	37 114 534
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/07/2024	31/07/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 531 000	3 531 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	150 600	150 600
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	353 100	353 100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	4 898	4 898
Autres réserves	15 537 098	13 078 830
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 570 027	2 458 267
Subventions d'investissement	32 557	37 007
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 179 279	19 613 702
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	895 281	827 675
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	895 281	827 675
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 605 736	4 226 357
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 727 767	6 268 802
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	896 121	828 155
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 358 851	4 771 611
Dettes fiscales et sociales	691 439	549 364
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 171
Autres dettes	4 276	7 097
Produits constatés d'avance (1)	10 919	10 599
TOTAL DETTES	16 295 109	16 673 156
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	39 369 669	37 114 534
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 319 708	4 452 045
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 079 280	11 392 956
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	65 868	930
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/07/2024	31/07/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	20 281 312	33 112 977
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	297 190	283 469
Chiffre d'affaires net	20 578 502	33 396 447
Dont à l'exportation	1 115 355	2 974 632
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	-900	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	45 703	25 648
Autres produits	2 507	2 063
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	20 625 812	33 424 158
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	10 364 514	22 911 729
Variations de stock	1 183 859	-3 694 893
Achats de matières premières et autres approvisionnements	466 182	869 598
Variations de stock	-50 916	797
Autres achats et charges externes (a)	2 882 629	7 698 611
Impôts, taxes et versements assimilés	143 632	197 079
Salaires et traitements	1 264 693	1 408 792
Charges sociales	589 088	609 548
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	441 927	426 774
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		4 733
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	211	15 918
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	17 285 820	30 448 687
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 339 992	2 975 472
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	7 346	2 826
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	289 553	417 259
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	296 899	420 084
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	120 951	83 002
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	120 951	83 002
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	175 947	337 082
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	3 515 939	3 312 554

Compte de résultat (suite)

	31/07/2024	31/07/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		14 358
Sur opérations en capital	4 699	147 250
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	4 699	161 608
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 361	31
Sur opérations en capital	2 627	43 155
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	67 606	154 906
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	74 594	198 092
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-69 895	-36 484
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	876 018	817 802
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	20 927 409	34 005 850
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 357 382	31 547 583
BENEFICE OU PERTE	2 570 027	2 458 267
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		420 084

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AJC INTERNATIONAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2024, dont le total est de 39 369 669 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 570 027 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2023 au 31/07/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/07/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 50 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 30 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 2,02 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2024

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	616 371			616 371
- Constructions sur sol propre	3 906 717	172 215		4 078 932
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 923 908	114 990		3 038 898
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	791 776	85 070		876 846
- Installations générales, agencements aménagements divers	88 556			88 556
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 565	5 882		37 447
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	18 535	757 987		776 523
- Avances et acomptes	109 464	24 603	98 109	35 958
Immobilisations corporelles	8 486 891	1 160 747	98 109	9 549 530
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	321 809	94 985	2 612	414 182
- Autres titres immobilisés	12 041	360	15	12 386
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	333 850	95 345	2 627	426 568
ACTIF IMMOBILISE	8 820 741	1 256 092	100 736	9 976 098

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 160 747	95 345	1 256 092
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 160 747	95 345	1 256 092
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		98 109		98 109
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 627	2 627
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		98 109	2 627	100 736

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 757 987 Euro

Les immobilisations en cours concernent essentiellement la rénovation de deux biens immobiliers : l'un situé à Rilly-la-Montagne et le second à Betheny. Les montants totaux des travaux en cours s'élèvent respectivement à 392 k € et 370 k €.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI SCI DOCKS NATION 51500 CHIGNY LES ROSES	10 000	-74 395	85,00	-26 045
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	8 500	8 500	398 697		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La société AJC a cédé en décembre 2023 ses participations dans les sociétés CATTIER UK et CATTIER PACIFIC.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 715 427	159 544		1 874 972
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 643 744	163 375		1 807 119
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	611 802	106 793		718 595
- Installations générales, agencements aménagements divers	40 360	8 473		48 833
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 529	3 742		24 272
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 031 863	441 927		4 473 790
ACTIF IMMOBILISE	4 031 863	441 927		4 473 790

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 252 194 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	405 682		405 682
Créances rattachées à des participations	405 682		405 682
Créances de l'actif circulant :	19 846 512	19 846 512	
Créances Clients et Comptes rattachés	1 458 864	1 458 864	
Autres	18 269 720	18 269 720	
Charges constatées d'avance	117 929	117 929	
Total	20 252 194	19 846 512	405 682

Les avances consenties à la SAS CATTIER s'élèvent à 17 009 k € au 31/07/2024. Ces avances visent à financer le tirage des bouteilles destinées à AJC, et pour lesquelles elle a reçu une avance de 4 700 k € au 31/07/2024. Ces avances sont rémunérées à 2%.

Produits à recevoir

	Montant
INT.COURUS S/CREANCES RAT	6 985
ORG.SOCIAUX PRODUITS A RE	12 559
COMPTES COURANTS - INT. C	289 553
Total	309 096

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 531 000,00 Euro décomposé en 235 400 titres d'une valeur nominale de 15,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	235 400	15,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	235 400	15,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/01/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	2 458 267
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 458 267
Affectations aux réserves	2 458 267
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	2 458 267

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/08/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/07/2024
Capital	3 531 000				3 531 000
Primes d'émission	150 600				150 600
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	353 100				353 100
Réserves générales	13 078 830	2 458 267			15 537 098
Réserves réglementées	4 898				4 898
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	2 458 267	-2 458 267	2 570 027		2 570 027
Dividendes					
Subvention d'investissement	37 007			4 450	32 557
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	19 613 702		2 570 027	4 450	22 179 279

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	827 675	67 606			895 281
Total	827 675	67 606			895 281
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		67 606			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 398 989 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	65 868	65 868		
- à plus de 1 an à l'origine	4 539 869	1 220 160	2 189 873	1 129 835
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 727 767	4 727 767		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 358 851	5 358 851		
Dettes fiscales et sociales	691 439	691 439		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 276	4 276		
Produits constatés d'avance	10 919	10 919		
Total	15 398 989	12 079 280	2 189 873	1 129 835
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 430 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	2 672 182			
(**) Dont envers Groupe et associés	21 224			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 21 224 Euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP FOURNISSEURS	2 156 596
FNP SAS CATTIER	2 409 988
FNP AC DISTRIBUTION	4 336
INT.COUR.EMPRUNTS ETS CRE	25 373
INTERETS COURUS A PAYER	483
PERS. DETTES PROV.CONGES	95 486
PERS. AUTRES CHARGES A PA	74 906
CHARGES SOC. S/CONGES A P	40 886
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAY	114 831
ETAT - AUTRES CHARGES A P	62 730
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	516
Total	4 986 131

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVAN	117 929		
Total	117 929		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
LOYERS CONSTATES D AVANCE	10 919		
Total	10 919		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/07/2024
Chiffre d'affaires pour l'activité Champagne	
Chiffre d'affaires pour l'activité Immobilière	
TOTAL	20 578 502

Répartition par marché géographique

	31/07/2024
Chiffre d'affaires France	
Chiffre d'affaires CEE	
Chiffre d'affaires Export	
TOTAL	20 578 502

La société ne souhaite pas communiquer sur ces données pour des raisons de confidentialité.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 19 350 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791000000 – REFACT. CHARGES LOCATIVES	21 080	
791140000 – TICKETS RESTAURANT	10 572	
791200000 – REFACTURATION FRAIS DE PERSONNEL	5 695	
Transfert de charges d'exploitation	37 347	
Total	37 347	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 361	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 627	
Provisions pour risques et charges	67 606	
Produits des cessions d'éléments d'actif		249
Subventions d'investissement virées au résultat		4 450
TOTAL	74 594	4 699

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	3 515 939	876 018	2 639 921
+ Résultat exceptionnel	-69 895		-69 895
- Participations des salariés			
Résultat comptable	3 446 045	876 018	2 570 027
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 24,16 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers	14	
Total	24	

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Cautions solidaires données au Crédit Agricole en garantie des prêts restant à courir pour	70 524
Cautions Mr Jean Jacques Cattier accordé au CIC EST	100 000
Avals et cautions	170 524
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Privilège de prêteur de deniers accordé au CRCA sur prêt initial de 220 000 €	135 471
Promesse d'hypothèque conventionnelle mobilière accordée au LCL	320 000
Hypothèque immobilière conventionnelle accordée au CIC	350 000
Privilège de prêteur de deniers accordé au CRCA sur prêt initial de 429 200 €	277 068
Pret garanti par l'Etat accordé par le CRCA	435 500
Prêt garanti par l'Etat pour le CIC	400 395
Prêt garanti par l'Etat pour le Crédit Lyonnais	400 780
Privilège de preteur de deniers accordé au CIC	300 000
Privilège de prêteur de deniers accordé au CRCA sur prêt initial de 500 000 €	415 336
Hypothèque immobilière conventionnelle accordée au CRCA	30 000
Autres engagements donnés	3 064 549
Total	3 235 074
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Cautions solidaires données au Crédit Agricoles par Alexandre et Jean Jacques Cattier	70 524
Cautions de Jean Jacques Cattier accordée au CIC EST	100 000
Avals et cautions	170 524
Prêt garanti par l'Etat obtenu auprès du CIC	400 394
Prêt garanti par l'Etat obtenu auprès du Crédit Lyonnais	400 779
Prêt garanti par l'Etat obtenu auprès du CRCA	435 499
Ouverture de crédit compte courant du CRCA	400 000
Autres engagements reçus	1 636 672
Total	1 807 196
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 69 082 Euro

La méthode de calcul retenue pour les engagements en matière de retraite est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits à terme). Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS 87 (norme américaine). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de PBO (Project Benefit Obligation). La PBO représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNR 03-R-01 du 1er avril 2003.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

AJC INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée
Au capital de 3 531 000 €

Siège social : 138, rue Léon Faucher
51450 BETHENY

RCS REIMS B 304 103 195

RAPPORTS

DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2024



Bat A4 Allée Santos Dumont
51100 Reims



1 Bd, Charles Baltet
10000 Troyes



Reims +33 (0)3 26 47 44 55
Troyes +33 (0)3 25 81 42 72



e.moreau@cabinet-egele.fr
pjo.egele@cabinet-egele.fr

AJC INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée
Au capital de 3 531 000 €

Siège social : 138, rue Léon Faucher
51450 BETHENY

RCS REIMS B 304 103 195

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2024



Bat A4 Allée Santos Dumont
51100 Reims



1 Bd, Charles Baltet
10000 Troyes



Reims +33 (0)3 26 47 44 55
Troyes +33 (0)3 25 81 42 72



e.moreau@cabinet-egele.fr
pjo.egele@cabinet-egele.fr

A l'assemblée générale de la société AJC INTERNATIONAL,

1) Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AJC INTERNATIONAL** relatifs à l'exercice clos le **31 juillet 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2) Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} août 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels de l'entité au 31/07/2024 laquelle évoque l'évolution des relations entre la société et son partenaire Armand de Brignac.

3) Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

-Nous avons porté une attention particulière aux opérations entre la société AJC INTERNATIONAL et la société ADB HOLDINGS LLC : la facturation, la confirmation des avances de trésorerie ainsi que l'évolution des relations commerciales,

-Nous nous sommes particulièrement attachés à valider la valorisation des stocks de bouteilles de champagne par rapport aux achats et au coût de la main d'œuvre qui sont enregistrés en comptabilité (quantités et prix unitaires),

-Nous avons validé l'exhaustivité et la réalité du chiffre d'affaires par le biais du rapprochement entre le chiffre d'affaires comptable et celui issu du progiciel de gestion commerciale, du test des pièces justificatives et de contrôles analytiques,

-Nous nous sommes attachés à vérifier la cohérence et la progression du résultat de l'exercice par rapport au précédent, notamment en analysant la formation de celui-ci et les marges effectuées sur les différentes activités de la société,

-Nous nous sommes attachés à vérifier la cohérence et la valorisation des factures non parvenues comptabilisées à la fin de l'exercice dans les comptes de la société.

4) Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6) Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

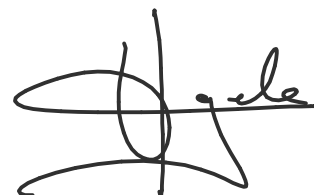
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 23 janvier 2025

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by 'J. EGELE' in a cursive script.

Pierre J. EGELE

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	616 371		616 371	616 371
Constructions	7 117 830	3 682 091	3 435 739	3 471 453
Installations techniques, matériel et outillage industriels	876 846	718 595	158 251	179 974
Autres immobilisations corporelles	126 003	73 105	52 898	59 231
Immobilisations corporelles en cours	776 523		776 523	18 535
Avances et acomptes	35 958		35 958	109 464
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 500		8 500	11 112
Créances rattachées aux participations	405 682		405 682	310 697
Autres titres immobilisés	12 386		12 386	12 041
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 976 098	4 473 790	5 502 307	4 788 878
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	94 301		94 301	43 385
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	13 899 014		13 899 014	15 082 873
Avances et acomptes versés sur commandes	6 700		6 700	5 600
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 458 864	1 808	1 457 056	865 906
Autres créances	18 269 720		18 269 720	15 531 439
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	22 642		22 642	700 836
Charges constatées d'avance (3)	117 929		117 929	95 616
TOTAL ACTIF CIRCULANT	33 869 170	1 808	33 867 362	32 325 656
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	43 845 267	4 475 598	39 369 669	37 114 534
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/07/2024	31/07/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 531 000	3 531 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	150 600	150 600
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	353 100	353 100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	4 898	4 898
Autres réserves	15 537 098	13 078 830
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 570 027	2 458 267
Subventions d'investissement	32 557	37 007
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 179 279	19 613 702
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	895 281	827 675
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	895 281	827 675
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 605 736	4 226 357
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 727 767	6 268 802
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	896 121	828 155
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 358 851	4 771 611
Dettes fiscales et sociales	691 439	549 364
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 171
Autres dettes	4 276	7 097
Produits constatés d'avance (1)	10 919	10 599
TOTAL DETTES	16 295 109	16 673 156
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	39 369 669	37 114 534
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 169 708	4 452 045
(1) Dont à moins d'un an (a)	11 229 280	11 392 956
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	65 868	930
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/07/2024	31/07/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	20 281 312	33 112 977
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	297 190	283 469
Chiffre d'affaires net	20 578 502	33 396 447
Dont à l'exportation	1 115 355	2 974 632
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	-900	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	45 703	25 648
Autres produits	2 507	2 063
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	20 625 812	33 424 158
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	10 364 514	22 911 729
Variations de stock	1 183 859	-3 694 893
Achats de matières premières et autres approvisionnements	466 182	869 598
Variations de stock	-50 916	797
Autres achats et charges externes (a)	2 882 629	7 698 611
Impôts, taxes et versements assimilés	143 632	197 079
Salaires et traitements	1 264 693	1 408 792
Charges sociales	589 088	609 548
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	441 927	426 774
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		4 733
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	211	15 918
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	17 285 820	30 448 687
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 339 992	2 975 472
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	7 346	2 826
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	289 553	417 259
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	296 899	420 084
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	120 951	83 002
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	120 951	83 002
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	175 947	337 082
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	3 515 939	3 312 554

Compte de résultat (suite)

	31/07/2024	31/07/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		14 358
Sur opérations en capital	4 699	147 250
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	4 699	161 608
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 361	31
Sur opérations en capital	2 627	43 155
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	67 606	154 906
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	74 594	198 092
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-69 895	-36 484
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	876 018	817 802
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	20 927 409	34 005 850
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 357 382	31 547 583
BENEFICE OU PERTE	2 570 027	2 458 267
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		420 084

auditme.fr
commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AJC INTERNATIONAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2024, dont le total est de 39 369 669 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 570 027 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2023 au 31/07/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/07/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 50 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 30 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 2,02 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2024



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En février 2021, Moët Hennessy a acquis une participation de 50 % dans la société possédant "Armand de Brignac" et en a repris la distribution.

Le partenariat existant entre ACE OF SPADES et la société était appelé à évoluer.

A compter de cette date des pourparlers se sont engagés, qui ont permis d'aboutir, en novembre 2024, à la poursuite des accords antérieurs jusqu'à leurs termes dans des conditions similaires.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	616 371			616 371
- Constructions sur sol propre	3 906 717	172 215		4 078 932
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 923 908	114 990		3 038 898
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	791 776	85 070		876 846
- Installations générales, agencements aménagements divers	88 556			88 556
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 565	5 882		37 447
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	18 535	776 523		776 523
- Avances et acomptes	109 464	24 603	98 109	35 958
Immobilisations corporelles	8 486 891	1 179 283	98 109	9 549 530
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	321 809	94 985	2 612	414 182
- Autres titres immobilisés	12 041	360	15	12 386
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	333 850	95 345	2 627	426 568
ACTIF IMMOBILISE	8 820 741	1 274 628	100 736	9 976 098

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 179 283	95 345	1 274 628
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 179 283	95 345	1 274 628
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		98 109		98 109
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 627	2 627
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		98 109	2 627	100 736

auditme.fr
commissaire aux comptes

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 776 523 Euro

Les immobilisations en cours concernent essentiellement la rénovation de deux biens immobiliers : l'un situé à Rilly-la-Montagne et le second à Betheny. Les montants totaux des travaux en cours s'élèvent respectivement à 392 k € et 370 k €.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI SCI DOCKS NATION 51500 CHIGNY LES ROSES	10 000	-74 395	85,00	-26 045
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	8 500	8 500	398 697		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La société AJC a cédé en décembre 2023 ses participations dans les sociétés CATTIER UK et CATTIER PACIFIC.

Il a été mené un test de valeur sur la valeur des titres de participations DOCKS NATION détenus à la date de clôture. Il en résulte qu'aucune dépréciation des titres n'est à opérer.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 715 427	159 544		1 874 972
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 643 744	163 375		1 807 119
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	611 802	106 793		718 595
- Installations générales, agencements aménagements divers	40 360	8 473		48 833
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 529	3 742		24 272
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 031 863	441 927		4 473 790
ACTIF IMMOBILISE	4 031 863	441 927		4 473 790

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 20 252 194 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	405 682		405 682
Créances rattachées à des participations	405 682		405 682
Créances de l'actif circulant :	19 846 512	19 846 512	
Créances Clients et Comptes rattachés	1 458 864	1 458 864	
Autres	18 269 720	18 269 720	
Charges constatées d'avance	117 929	117 929	
Total	20 252 194	19 846 512	405 682

Les avances consenties à la SAS CATTIER s'élèvent à 17 009 k € au 31/07/2024. Ces avances visent à financer le tirage des bouteilles destinées à AJC, et pour lesquelles elle a reçu une avance de 4 700 k € au 31/07/2024. Ces avances sont rémunérées à 2%.

Produits à recevoir

	Montant
INT.COURUS S/CREANCES RAT	6 985
ORG.SOCIAUX PRODUITS A RE	12 559
COMPTES COURANTS - INT. C	289 553
Total	309 096

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 531 000,00 Euro décomposé en 235 400 titres d'une valeur nominale de 15,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	235 400	15,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	235 400	15,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/01/2024.


commissaire aux comptes

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	2 458 267
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 458 267
Affectations aux réserves	2 458 267
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	2 458 267

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/08/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/07/2024
Capital	3 531 000				3 531 000
Primes d'émission	150 600				150 600
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	353 100				353 100
Réserves générales	13 078 830	2 458 267			15 537 098
Réserves réglementées	4 898				4 898
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	2 458 267	-2 458 267	2 570 027		2 570 027
Dividendes					
Subvention d'investissement	37 007			4 450	32 557
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	19 613 702		2 570 027	4 450	22 179 279

auditme.ir
commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	827 675	67 606			895 281
Total	827 675	67 606			895 281
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		67 606			

Un accord ayant été trouvé courant du 4ème trimestre 2024, le litige devrait trouver son dénouement dans le courant de l'exercice prochain.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 398 989 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	65 868	65 868		
- à plus de 1 an à l'origine	4 539 869	1 220 160	2 189 873	1 129 835
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 727 767	3 877 767	850 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 358 851	5 358 851		
Dettes fiscales et sociales	691 439	691 439		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 276	4 276		
Produits constatés d'avance	10 919	10 919		
Total	15 398 989	11 229 280	3 039 873	1 129 835
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 430 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	2 672 182			
(**) Dont envers Groupe et associés	21 224			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 21 224 Euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP FOURNISSEURS	2 156 596
FNP SAS CATTIER	2 409 988
FNP AC DISTRIBUTION	4 336
INT.COUR.EMPRUNTS ETS CRE	25 373
INTERETS COURUS A PAYER	483
PERS. DETTES PROV.CONGES	95 486
PERS. AUTRES CHARGES A PA	74 906
CHARGES SOC. S/CONGES A P	40 886
ORG.SOCIAUX CHARGES A PAY	114 831
ETAT - AUTRES CHARGES A P	62 730
TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	516
Total	4 986 131

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance



	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVAN	117 929		
Total	117 929		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
LOYERS CONSTATES D AVANCE	10 919		
Total	10 919		

 **auditme.fr**
commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/07/2024
Chiffre d'affaires pour l'activité Champagne	
Chiffre d'affaires pour l'activité Immobilière	
TOTAL	20 578 502

Répartition par marché géographique

	31/07/2024
Chiffre d'affaires France	
Chiffre d'affaires CEE	
Chiffre d'affaires Export	
TOTAL	20 578 502

La société ne souhaite pas communiquer sur ces données pour des raisons de confidentialité.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 19 350 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791000000 – REFACT. CHARGES LOCATIVES	21 080	
791140000 – TICKETS RESTAURANT	10 572	
791200000 – REFACTURATION FRAIS DE PERSONNEL	5 695	
Transfert de charges d'exploitation	37 347	
Total	37 347	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 361	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 627	
Provisions pour risques et charges	67 606	
Produits des cessions d'éléments d'actif		249
Subventions d'investissement virées au résultat		4 450
TOTAL	74 594	4 699

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt



	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	3 515 939	876 018	2 639 921
+ Résultat exceptionnel	-69 895		-69 895
- Participations des salariés			
Résultat comptable	3 446 045	876 018	2 570 027
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

L'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice s'élève à 730 575 €. En complément, et par suite d'un contrôle fiscal, la société s'est acquitté d'un solde de 145 443 € d'impôt sur les sociétés et de contribution sociale au titre de l'exercice clos le 31/07/2021.

Lors de ce contrôle il a été constaté la comptabilisation d'une provision pour risques et charges d'un montant de 519 211 €. Cette provision a été intégralement déduite du résultat fiscal au 31/07/2021 de la société AJC. L'administration fiscale n'a pas remis en cause le bien-fondé de cette provision mais uniquement l'exercice au titre duquel elle devrait être comptabilisée.

La commission des impôts et des taxes sur le chiffre d'affaires dans sa séance du 23 novembre 2023 a estimé que le rejet de cette provision devait être maintenu. Par conséquent la société AJC a réglé 145 443 € de droits au titre de l'exercice clos le 31/07/2021.

Notes sur le compte de résultat

Le bien-fondé de la provision n'ayant pas été remis en cause mais simplement la date de comptabilisation de la provision, il a été déduit extra comptablement sur l'exercice clos le 31/07/2024 la provision de 519 211 €.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 24,16 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	4	
Ouvriers	14	
Total	24	

Engagements financiers

Engagements donnés



Autres informations

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Cautions solidaires données au Crédit Agricole en garantie des prêts restant à courir pour	70 524
Cautions Mr Jean Jacques Cattier accordé au CIC EST	100 000
Avals et cautions	170 524
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Privilège de prêteur de deniers accordé au CRCA sur prêt initial de 220 000 €	135 471
Promesse d'hypothèque conventionnelle mobilière accordée au LCL	320 000
Hypothèque immobilière conventionnelle accordée au CIC	350 000
Privilège de prêteur de deniers accordé au CRCA sur prêt initial de 429 200 €	277 068
Pret garanti par l'Etat accordé par le CRCA	435 500
Prêt garanti par l'Etat pour le CIC	400 395
Prêt garanti par l'Etat pour le Crédit Lyonnais	400 780
Privilège de preteur de deniers accordé au CIC	300 000
Privilège de prêteur de deniers accordé au CRCA sur prêt initial de 500 000 €	415 336
Hypothèque immobilière conventionnelle accordée au CRCA	30 000
Autres engagements donnés	3 064 549
Total	3 235 074
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Cautions solidaires données au Crédit Agricoles par Alexandre et Jean Jacques Cattier	70 524
Caution de Jean Jacques Cattier accordée au CIC EST	100 000
Avals et cautions	170 524
Prêt garanti par l'Etat obtenu auprès du CIC	400 394
Prêt garanti par l'Etat obtenu auprès du Crédit Lyonnais	400 779
Prêt garanti par l'Etat obtenu auprès du CRCA	435 499
Ouverture de crédit compte courant du CRCA	400 000
Autres engagements reçus	1 636 672
Total	1 807 196
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 69 082 Euro

La méthode de calcul retenue pour les engagements en matière de retraite est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits à terme). Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est définie par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS 87 (norme américaine). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de PBO (Project Benefit Obligation). La PBO représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNR 03-R-01 du 1er avril 2003.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.